

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Résultats du troisième trimestre de 2022 de Suncor Énergie

À moins d'indication contraire, toute l'information financière est non audité, est présentée en dollars canadiens (\$ CA) et a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière, plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire, publiée par l'International Accounting Standards Board. Les volumes de production sont présentés selon la participation directe avant redevances, sauf pour les valeurs de production liées aux activités de la Société en Libye, qui sont présentées selon un prix raisonnable. Certaines mesures financières du présent communiqué (fonds provenant de l'exploitation ajustés, résultat d'exploitation ajusté, dette nette, méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») et flux de trésorerie disponibles) ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué. Les informations concernant les activités du secteur Sables pétroliers ne tiennent pas compte des participations de Suncor Énergie Inc. dans Fort Hills et Syncrude.

Calgary (Alberta), le 2 novembre 2022 – « Grâce aux efforts de la Société, désormais axés sur l'exécution opérationnelle, les fonds provenant de l'exploitation ajustés de 4,5 G\$ pour le troisième trimestre représentent le deuxième plus haut montant comptabilisé à ce titre de l'histoire de la Société. Cela s'explique par un fort débit de traitement par les raffineries du côté des activités en aval, par une solide production du côté des activités en amont à la suite de la réalisation des travaux de maintenance planifiés, comme nous l'avions annoncé précédemment, et par un contexte commercial très favorable », a déclaré Kris Smith, président et chef de la direction intérimaire. « Ces flux de trésorerie d'exploitation élevés et le produit de la cession d'actifs au cours du trimestre ont favorisé la mise en œuvre de notre stratégie de répartition du capital. Nous avons redistribué un montant d'environ 1,7 G\$ aux actionnaires au cours du troisième trimestre et l'offre de rachat de titres d'emprunt d'un montant d'environ 3,6 G\$ réalisée récemment constitue une réduction structurelle de la dette à long terme. »

- Les fonds provenant de l'exploitation ajustés ont augmenté pour s'établir à 4,473 G\$ (3,28 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 2,641 G\$ (1,79 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Suncor a enregistré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 4,449 G\$ (3,26 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 4,718 G\$ (3,19 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ajusté s'est accru pour atteindre 2,565 G\$ (1,88 \$ par action ordinaire) pour le troisième trimestre de 2022, en comparaison de 1,043 G\$ (0,71 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a inscrit une perte nette de 609 M\$ (0,45 \$ par action ordinaire) pour le troisième trimestre de 2022, en comparaison d'un bénéfice net de 877 M\$ (0,59 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette du troisième trimestre de 2022 tient compte d'une perte de valeur hors trésorerie de 3,397 G\$ sur la quote-part de la Société des actifs de Fort Hills, d'une perte de change latente de 723 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières et d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 866 M\$ lié aux éléments mentionnés ci-dessus.

- Le secteur Sables pétrolifères a généré des fonds provenant de l'exploitation ajustés¹⁾ de 3,257 G\$ pour le troisième trimestre de 2022, en comparaison de 1,745 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production tirée des actifs du secteur Sables pétrolifères de la Société s'est établie à 646 000 barils par jour (b/j) au troisième trimestre de 2022, comparativement à 605 100 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La production dégagée pour la période à l'étude reflète la hausse de la production de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères qui a été enregistrée en raison de la diminution du volume de travaux de maintenance planifiés exécutés au cours du trimestre à l'étude, l'accroissement de la production à Fort Hills et l'effet des travaux de révision planifiés à Syncrude.
- Au troisième trimestre de 2022, la fiabilité des activités s'est traduite par un débit de traitement du brut par les raffineries de 466 600 b/j et un taux d'utilisation de 100 %, contre 460 300 b/j et 99 %, respectivement, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a tiré parti de son vaste réseau de vente d'envergure nationale et de ses circuits d'exportation pour réaliser des ventes de produits raffinés, soit 577 300 b/j, comparativement à 551 500 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En conséquence, le secteur Raffinage et commercialisation (« R&M ») a dégagé des fonds provenant de l'exploitation ajustés¹⁾ d'environ 1,8 G\$, compte non tenu d'une perte de 585 M\$ découlant de l'évaluation des stocks selon la méthode premier entré, premier sorti (« PEPS »)²⁾, contre des fonds provenant de l'exploitation ajustés d'environ 1,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte non tenu d'un profit de 91 M\$ découlant de l'évaluation des stocks selon la méthode PEPS.
- Au cours du troisième trimestre de 2022, Suncor a continué de mettre en œuvre sa stratégie visant à accroître les rendements pour les actionnaires et a redistribué un montant d'environ 1,7 G\$ aux actionnaires sous forme de rachats d'actions d'environ 1,0 G\$ et de versements de dividendes de 638 M\$, en comparaison d'un montant d'environ 1,0 G\$ sous forme de rachat d'actions de 704 M\$ et de versements de dividendes de 309 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au 31 octobre 2022, la Société avait racheté pour environ 4,6 G\$ de ses actions ordinaires depuis le début de l'exercice, ce qui représente environ 104,7 millions d'actions ordinaires à un cours moyen de 44,01 \$ l'action ordinaire, soit l'équivalent de 7,3 % de ses actions ordinaires au 31 décembre 2021.
- En appui à son objectif de réduction de la dette et à ses cibles annuelles de répartition du capital, la Société a réduit sa dette nette d'environ 1,8 G\$ au troisième trimestre de 2022, compte non tenu de l'incidence d'une perte de change latente de 723 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains.
- Après la clôture du trimestre, Suncor a lancé une offre de rachat de titres d'emprunt qui lui a permis de rembourser divers billets, sous leur valeur nominale, d'un montant d'environ 3,6 G\$. Cette réduction structurelle de la dette à long terme a été réalisée au bon moment pour profiter des conditions de marché et témoigne de la confiance que la Société a envers ses activités et de son engagement en matière de réduction de la dette nette.
- Suncor continue d'optimiser et de simplifier son portefeuille conformément à sa stratégie visant à maximiser la valeur par le truchement de ses activités de base. Au troisième trimestre de 2022, la Société a conclu la vente des actifs de son secteur Exploration et production (« E&P ») situés en Norvège. Après la clôture du troisième trimestre de 2022, la Société a conclu un accord visant la vente de ses actifs éoliens et solaires, pour un produit brut d'environ 730 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à clôture, qui devrait être finalisée au cours du premier trimestre de 2023. Le processus de vente du portefeuille d'actifs du secteur E&P au Royaume-Uni est en cours, et la Société prévoit conclure la vente d'ici 12 mois.

- Après le troisième trimestre de 2022, Suncor a conclu un accord, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et d'autres conditions de clôture, visant l'acquisition de la participation directe de 21,3 % de Teck Resources Limited (« Teck ») dans Fort Hills Energy L.P. (« Fort Hills ») et des conventions de ventes et conventions logistiques connexes pour une contrepartie de 1,0 G\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à clôture, ce qui porte la participation directe globale de Suncor et de ses sociétés affiliées à 75,4 %. La transaction est conforme aux objectifs de rendement de Suncor et contribue à la stratégie de la Société visant à optimiser son portefeuille en misant sur ses actifs essentiels. La réalisation de l'acquisition est prévue pour le premier trimestre de 2023.

Résultats financiers

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté de Suncor s'est accru pour atteindre 2,565 G\$ (1,88 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 1,043 G\$ (0,71 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement des prix considérablement plus élevés obtenus pour le pétrole brut et les produits raffinés, ce qui reflète l'amélioration du contexte commercial au cours du trimestre à l'étude, et de l'augmentation de la production en amont.

L'augmentation du résultat d'exploitation ajusté a été en partie contrebalancée par la hausse de l'impôt sur le résultat, des redevances et des charges d'exploitation au cours du trimestre à l'étude.

L'augmentation des charges d'exploitation est attribuable principalement à une hausse importante des coûts des intrants des marchandises, à la hausse des coûts liés aux travaux de maintenance et à l'accroissement des coûts découlant de la production accrue du secteur Sables pétrolifères. Le résultat d'exploitation ajusté reflète également la baisse des cours de référence au cours du trimestre à l'étude, comparativement à une hausse des cours de référence au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui a entraîné une perte liée à la méthode PEPS, contrebalancée en partie par la réalisation d'un profit intersectoriel au troisième trimestre de 2022, comparativement à un profit lié à la méthode PEPS, atténué par un report du profit intersectoriel au troisième trimestre de 2021.

Résultat net

La Société a inscrit une perte nette de 609 M\$ (0,45 \$ par action ordinaire) pour le troisième trimestre de 2022, en comparaison d'un bénéfice net de 877 M\$ (0,59 \$ par action ordinaire) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs ayant eu une incidence sur le résultat d'exploitation ajusté qui sont mentionnés ci-dessus, la perte nette du troisième trimestre de 2022 tient compte d'une perte de valeur hors trésorerie de 3,397 G\$ sur la quote-part de la Société des actifs de Fort Hills, d'une perte de change latente de 723 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières, d'un produit d'assurance de 147 M\$ comptabilisé dans les autres produits (pertes) lié aux actifs de la Société en Libye, d'une perte de change de 65 M\$ liée à la vente de la quote-part de la Société de ses actifs du secteur E&P situés en Norvège, d'un profit latent de 7 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisé dans les autres produits (pertes) et d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 857 M\$ lié aux éléments mentionnés ci-dessus. Le bénéfice net du trimestre correspondant de l'exercice précédent tenait compte d'une perte de change latente de 282 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains comptabilisée dans les charges financières, d'une reprise de pertes de valeur hors trésorerie de 221 M\$ sur la quote-part de la Société des actifs de Terra Nova, d'une perte de 80 M\$ liée au remboursement anticipé d'une dette à long terme, d'une perte latente de 22 M\$ sur les activités de gestion des risques comptabilisée dans les autres produits (pertes) et d'une charge d'impôt sur le résultat de 3 M\$ liée aux éléments mentionnés.

Rapprochement du résultat d'exploitation ajusté¹⁾

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en millions de dollars)	2022	2021	2022	2021
(Perte nette) bénéfice net	(609)	877	6 336	2 566
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars américains	723	282	929	(88)
(Profit latent) perte latente sur les activités de gestion des risques	(7)	22	(101)	8
Dépréciation d'actifs (reprise)	3 397	(221)	2 752	(221)
Comptabilisation d'un produit d'assurance	(147)	–	(147)	–
Perte sur cession importante	65	–	65	–
Charge de restructuration	–	–	–	168
Perte liée au remboursement anticipé d'une dette à long terme	–	80	–	80
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat au titre des ajustements du résultat d'exploitation ajusté	(857)	3	(700)	(2)
Résultat d'exploitation ajusté ¹⁾	2 565	1 043	9 134	2 511

1) Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR. Tous les éléments de rapprochement sont présentés avant impôt et ajustés pour tenir compte de l'impôt sur le résultat présenté au poste « (Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat au titre des ajustements du résultat d'exploitation ajusté ». Se reporter à la rubrique « Mesures financières hors PCGR » du présent communiqué.

Fonds provenant de l'exploitation ajustés et flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les fonds provenant de l'exploitation ajustés se sont accrus pour atteindre 4,473 G\$ (3,28 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 2,641 G\$ (1,79 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fonds provenant de l'exploitation ajustés reflètent l'incidence des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation ajusté et qui sont mentionnés ci-dessus.

Suncor a enregistré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui comprennent les variations du fonds de roulement hors trésorerie, de 4,449 G\$ (3,26 \$ par action ordinaire) au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 4,718 G\$ (3,19 \$ par action ordinaire) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En plus des facteurs qui ont eu une incidence sur les fonds provenant de l'exploitation ajustés, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation reflètent une sortie de trésorerie liée aux soldes du fonds de roulement de la Société au cours du troisième trimestre de 2022, comparativement à une importante entrée de trésorerie au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'entrée de trésorerie du troisième trimestre de l'exercice précédent découlait essentiellement d'une augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer et de la réception du remboursement d'impôt fédéral de la Société pour 2020.

Résultats d'exploitation

La production en amont totale de Suncor s'est accrue pour s'établir à 724 100 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) au troisième trimestre de 2022, contre 698 600 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une hausse de la production des actifs du secteur Sables pétrolifères de la Société, contrebalancée en partie par une baisse de la production des actifs du secteur E&P de la Société.

La production de bitume non valorisé de la Société a augmenté pour s'établir à 240 900 b/j au troisième trimestre de 2022, contre 199 600 b/j pour le troisième trimestre de 2021, ce qui est attribuable principalement à la production accrue provenant de Fort Hills. La production provenant des actifs in situ de la Société pour le troisième trimestre de 2022 a été semblable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. À Fort Hills, la Société a commencé la mise en œuvre de son plan d'amélioration de la mine et une diminution des volumes est attendue au quatrième trimestre de 2022, de même qu'au premier trimestre de 2023.

La production nette de pétrole brut synthétique de la Société s'est établie à 405 100 b/j au troisième trimestre de 2022, ce qui est comparable à celle de 405 500 b/j du troisième trimestre de 2021. La production de Syncrude pour le troisième trimestre de 2022 s'est ressentie des travaux de révision planifiés effectués, qui se sont traduits par un taux d'utilisation de l'unité de valorisation de 67 %, contre 91 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'utilisation de l'unité de valorisation de l'usine de base du secteur Sables pétrolifères a augmenté pour atteindre 80 %, en comparaison de 66 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui reflète une diminution du volume de travaux de maintenance planifiés au cours du trimestre à l'étude, d'importants travaux de révision planifiés ayant été exécutés à l'unité de valorisation 2 au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Après la clôture du trimestre, la Société a mené à bien ses travaux de maintenance.

La production du secteur E&P s'est établie à 78 100 bep/j au troisième trimestre de 2022, en comparaison de 93 500 bep/j au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la vente de la participation directe de la Société dans le projet de mise en valeur dans la zone Golden Eagle au quatrième trimestre de 2021, par l'incidence des travaux de révision planifiés à Hibernia au troisième trimestre de 2022 et par la déplétion naturelle, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la production accrue en Norvège.

Le débit de traitement du brut par les raffineries s'est établi à 466 600 b/j et le taux d'utilisation des raffineries s'est chiffré à 100 % au troisième trimestre de 2022, contre 460 300 b/j et 99 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui rend compte des taux d'utilisation élevés affichés par l'ensemble des raffineries au cours des deux périodes. Les ventes de produits raffinés au troisième trimestre de 2022 ont augmenté pour s'établir à 577 300 b/j, en comparaison de 551 500 b/j pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la demande accrue au cours de la période à l'étude, ainsi que la capacité de la Société à tirer parti de son vaste réseau de vente d'envergure nationale et de ses circuits d'exportation.

« Le solide rendement de nos actifs de raffinage s'est traduit par le troisième plus important débit de traitement du brut de l'histoire de la Société et a concouru aux fortes ventes de produits raffinés au cours du trimestre », a déclaré M. Smith. « L'utilisation accrue de nos pipelines d'interconnexion a contribué à réduire l'incidence des importants travaux de révision réalisés dans les activités en amont au troisième trimestre. Tous nos travaux de maintenance planifiés d'envergure sur nos actifs ont été achevés au début du quatrième trimestre et nous continuons de mettre l'accent sur la sécurité et la fiabilité de nos activités. »

Le total des charges d'exploitation, frais de vente et frais généraux de la Société s'est élevé à 3,075 G\$ au troisième trimestre de 2022, contre 2,768 G\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement d'une hausse considérable du coût des intrants de marchandises, notamment des prix du gaz naturel plus élevés, d'une augmentation des coûts liés aux travaux de maintenance, ainsi que d'un accroissement des coûts découlant de la production accrue du secteur Sables pétrolifères. L'exposition de la Société à la hausse des coûts du gaz naturel est partiellement contrebalancée par les produits des ventes d'électricité qui sont comptabilisés dans les produits d'exploitation.

Mise à jour concernant la stratégie

L'amélioration de la sécurité et de la performance d'exploitation constitue la priorité absolue pour Suncor. La capacité de la Société à respecter ses priorités en matière d'excellence opérationnelle et à stimuler une meilleure performance au chapitre de l'exploitation, en agissant de façon sécuritaire, fiable et efficiente, est étayée par la valeur de Suncor consistant à placer la sécurité avant tout. Suncor vise à accroître davantage sa rentabilité en concentrant ses dépenses en immobilisations sur des initiatives générant des flux de trésorerie de grande valeur qui appuient ses cibles de flux de trésorerie disponibles supplémentaires, tout en continuant d'ajuster et de simplifier son portefeuille afin d'optimiser ses activités de base.

La Société a pris des décisions prudentes et réfléchies visant à revoir et à simplifier son portefeuille afin de favoriser un portefeuille plus adéquat et organisé. Au troisième trimestre de 2022, la Société a finalisé la vente de ses actifs du secteur E&P situés en Norvège, pour un produit brut d'environ 430 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à clôture. Après la clôture du troisième trimestre de 2022, la Société a conclu un accord visant la vente de ses actifs éoliens et solaires pour un produit brut d'environ 730 M\$, avant les ajustements de clôture et les autres frais liés à la clôture. La vente est assujettie à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation et devrait être finalisée au premier trimestre 2023. Le processus de vente du portefeuille d'actifs du secteur E&P au Royaume-Uni est en cours, et la Société prévoit conclure la vente d'ici 12 mois. La Société effectue également un examen stratégique de son réseau d'établissements de détail de ses activités en aval dans le but de dégager de la valeur à long terme. L'examen stratégique devrait être achevé au quatrième trimestre de 2022 et une mise à jour sera fournie à ce moment.

Après le troisième trimestre de 2022, Suncor a conclu un accord, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et d'autres conditions de clôture, visant l'acquisition de la participation directe de 21,3 % de Teck dans Fort Hills et des conventions de ventes et conventions logistiques connexes pour une contrepartie de 1,0 G\$, avant les ajustements de clôture et les autres coûts liés à clôture, ce qui porte la participation directe globale de Suncor et de ses sociétés affiliées à 75,4 %. La transaction est conforme aux objectifs de rendement de Suncor puisqu'elle devrait offrir de la valeur à long terme à la Société en ajoutant environ 40 000 b/j à la capacité de production de bitume, et elle contribue à la stratégie de la Société visant à optimiser son portefeuille en misant sur ses actifs essentiels. La réalisation de l'acquisition est prévue pour le premier trimestre de 2023.

« Nous continuons d'optimiser et de simplifier notre portefeuille en concentrant nos efforts sur nos activités essentielles et en créant de la valeur à partir de celles-ci. Nous avons réalisé la vente des actifs en Norvège, nous avons conclu un accord visant la vente de nos actifs éoliens et solaires, et la vente de notre portefeuille du secteur E&P au Royaume-Uni progresse bien », a déclaré M. Smith. « L'acquisition d'une participation supplémentaire dans Fort Hills s'insère bien dans notre stratégie et concorde avec l'accent mis sur nos actifs essentiels et elle reflète notre confiance à l'égard de la valeur à long terme du projet Fort Hills. »

La Société a l'intention d'affecter les fonds excédentaires conformément à son cadre de répartition du capital, soit en renforçant son bilan grâce à la réduction de la dette et en maximisant les rendements pour ses actionnaires. Au troisième trimestre de 2022, la Société a redistribué à ses actionnaires un montant d'environ 1,7 G\$, au moyen de rachats d'actions totalisant environ 1,0 G\$ et du versement de dividendes de 638 M\$. La Société a également réduit sa dette nette d'environ 1,8 G\$ au troisième trimestre de 2022, compte non tenu de l'incidence d'une perte de change latente de 723 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. La dette nette s'élevait à 14,584 G\$ à la clôture du troisième trimestre, ce qui est conforme à la cible de la dette nette de la Société pour 2025 de 12 G\$ à 15 G\$. Au 30 septembre 2022, depuis l'ouverture de l'exercice, la Société avait réduit sa dette nette d'environ 2,5 G\$, compte non tenu de l'incidence d'une perte de change latente de 929 M\$ à la réévaluation de la dette libellée en dollars américains. La Société continue de respecter son cadre de répartition du capital établi précédemment et, selon le contexte commercial, elle prévoit accroître la part allouée au rachat d'actions à 75 % d'ici la clôture du premier trimestre de 2023.

Après le troisième trimestre de 2022, la Société a réalisé une offre de rachat de titres d'emprunt à la suite de laquelle divers billets d'un montant d'environ 3,6 G\$ ont été remboursés en deçà de leur valeur nominale. Cette importante réduction structurelle de la dette à long terme, qui a été mise en œuvre dans des conditions de marché avantageuses, fait progresser la Société vers l'atteinte de ses objectifs de réduction de la dette et de ses cibles annuelles de répartition des capitaux, et elle devrait réduire les coûts de financement à long terme et fournir dorénavant une marge de manœuvre financière.

Au 31 octobre 2022, la Société avait racheté pour environ 4,6 G\$ de ses actions ordinaires depuis le début de l'exercice, ce qui représente environ 104,7 millions d'actions ordinaires, soit l'équivalent de 7,3 % de ses actions ordinaires au 31 décembre 2021.

« Nous affectons les fonds excédentaires conformément à notre cadre de répartition du capital, c'est-à-dire en redistribuant de la valeur à nos actionnaires sous forme de rendement (1,7 G\$ au troisième trimestre) et en renforçant notre bilan », a annoncé M. Smith. « La récente réalisation d'une offre de rachat de titres d'emprunt, dans des conditions de marché avantageuses, et notre décision d'augmenter l'offre de façon importante pour la porter à 3,6 G\$ témoignent de notre confiance envers nos activités et de notre engagement à réduire la dette nette. »

La Société poursuit plusieurs initiatives stratégiques qui devraient contribuer à l'atteinte de ses objectifs en matière de flux de trésorerie disponibles supplémentaires, ce qui passe par l'augmentation des produits et la réduction des charges d'exploitation, des dépenses en immobilisations et des coûts liés à la remise en état. La Société prévoit dégager des flux de trésorerie disponibles supplémentaires d'environ 400 M\$ d'ici la clôture de 2022, en s'appuyant sur les 465 M\$ supplémentaires inscrits en 2021, au moyen de la mise en œuvre d'initiatives à l'égard des processus et des technologies, dont les technologiques numériques. La tranche des économies réalisées à l'égard des charges d'exploitation du fait de ces initiatives d'amélioration contribue à compenser les pressions inflationnistes et l'augmentation des coûts liés aux activités minières dans le secteur Sables pétrolifères de la Société. La Société demeure en bonne voie de réaliser, en 2022, des synergies brutes annuelles de 100 M\$ pour les propriétaires de la coentreprise Syncrude ainsi que des synergies brutes annuelles supplémentaires de 200 M\$ en 2023-2024.

Dans le secteur E&P Canada, les investissements visant l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova ayant trait au projet de prolongement de la durée de vie de cet actif se poursuivent, et l'actif devrait revenir au Canada au quatrième trimestre de 2022 pour reprendre la production de façon sécuritaire au début de 2023.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre demeure une composante clé de la stratégie commerciale et de la vision à long terme de la Société. Afin d'appuyer l'objectif de Suncor d'être carboneutre d'ici 2050, la Société a poursuivi sa collaboration avec ses pairs du secteur au sein de l'organisation Alliance Nouvelles voies et avec les gouvernements fédéral et provinciaux. D'importants progrès ont été réalisés pour faire avancer le projet de capture du carbone, le pilier fondateur de l'Alliance et une pièce maîtresse pour atteindre la carboneutralité.

Perspectives de la Société

Suncor a révisé ses perspectives à l'égard des hypothèses sous-jacentes à ses prévisions concernant le contexte commercial pour l'exercice complet comme suit : le Brent Sullom Voe est passé de 101,00 \$ US/b à 103,00 \$ US/b, le WTI à Cushing est passé de 97,00 \$ US/b à 95,00 \$ US/b, le WCS à Hardisty est passé de 80,00 \$ US/b à 77,00 \$ US/b, la marge de craquage 2-1-1 au port de New York est passée de 41,50 \$ US/b à 48,00 \$ US/b, le cours au comptant au carrefour AECO est passé de 5,90 \$/GJ à 5,00 \$/GJ et le taux de change \$ CA/\$ US est passé de 0,78 à 0,77 à la suite de variations dans la courbe des prix à terme pour le reste de l'exercice.

La Société a également mis à jour son taux d'impôt effectif au Royaume-Uni pour un exercice complet, qui est passé de 37 % à 42 % à un taux de 47 % à 52 % en raison de l'adoption de la loi UK Energy Profits Levy au troisième trimestre de 2022.

Pour des précisions et des mises en garde sur les perspectives de Suncor pour 2022, visitez le <https://www.suncor.com/fr-ca/investisseurs/perspectives-de-la-societe>.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières contenues dans le présent communiqué, à savoir les fonds provenant de l'exploitation ajustés, le résultat d'exploitation ajusté, la dette nette, la méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS »), les flux de trésorerie disponibles ainsi que les montants par action ou par baril connexes, ne sont pas prescrites par les PCGR. Nous présentons ces

mesures financières hors PCGR parce que notre direction les utilise pour analyser la performance des activités, l'endettement et la liquidité, le cas échéant, et qu'elles peuvent être utiles aux investisseurs pour les mêmes raisons. Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être utilisées isolément ni comme substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR. Sauf indication contraire, ces mesures financières hors PCGR sont calculées et présentées de la même manière d'une période à l'autre. Des ajustements particuliers pourraient être pertinents pour certaines périodes seulement.

À partir du quatrième trimestre de 2021, la Société a revu l'appellation des postes « résultat d'exploitation » et « fonds provenant de (affectés à) l'exploitation » pour les remplacer respectivement par « résultat d'exploitation ajusté » et « fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés » afin de mieux distinguer les mesures financières hors PCGR des mesures conformes aux PCGR comparables et de mieux refléter l'objectif de ces mesures. La composition des mesures demeure inchangée et, par conséquent, aucune période antérieure n'a été retraitée.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR qui se calcule en ajustant le résultat net en fonction d'éléments significatifs qui ne sont pas indicatifs de la performance au chapitre de l'exploitation. La direction utilise le résultat d'exploitation ajusté pour évaluer la performance au chapitre de l'exploitation parce qu'elle estime que cette mesure donne une comparaison plus juste entre les périodes. Un rapprochement entre le résultat d'exploitation ajusté et le résultat net est présenté ailleurs dans le présent communiqué.

Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le résultat d'exploitation ajusté consolidé. Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités pour refléter ce changement.

Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés

Les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés sont une mesure financière hors PCGR qui consiste à ajuster une mesure conforme aux PCGR, à savoir les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, en fonction des variations du fonds de roulement hors trésorerie et que la direction utilise pour analyser la performance au chapitre de l'exploitation et la liquidité. Les variations du fonds de roulement hors trésorerie peuvent subir l'incidence, entre autres facteurs, de la volatilité des prix des marchandises, du calendrier des achats des charges d'alimentation destinées aux activités extracôtières et des paiements relatifs aux taxes sur les marchandises et à l'impôt sur le résultat, du calendrier des flux de trésorerie liés aux créances et aux dettes et des variations des stocks qui, de l'avis de la direction, réduisent la comparabilité d'une période à l'autre.

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Sables pétrolifères		Exploration et production		Raffinage et commercialisation		Siège social et éliminations		Impôt sur le résultat ¹⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat ¹⁾	(1 193)	629	637	590	753	848	(676)	(753)	–	–	(479)	1 314
Ajustements pour :												
Charge d'amortissement et d'épuisement et pertes de valeur	4 463	1 098	141	(98)	207	193	41	25	–	–	4 852	1 218
Charge de désactualisation	64	60	15	14	3	2	(1)	–	–	–	81	76
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars américains	–	–	–	–	–	–	723	282	–	–	723	282
Variation de la juste valeur des instruments financiers et des stocks de négociation	(44)	(30)	44	15	196	68	–	(1)	–	–	196	52
Perte (profit) à la cession d'actifs	(1)	–	65	–	1	(10)	–	1	–	–	65	(9)
Perte à l'extinction d'une dette à long terme	–	–	–	–	–	–	–	80	–	–	–	80
Rémunération fondée sur des actions	(8)	2	(1)	–	(6)	1	(14)	(2)	–	–	(29)	1
Règlement de passifs liés au démantèlement et à la remise en état	(56)	(67)	(1)	(1)	(7)	(7)	–	1	–	–	(64)	(74)
Autres	32	53	(6)	1	27	18	27	15	–	–	80	87
Charge d'impôt exigible	–	–	–	–	–	–	–	–	(952)	(386)	(952)	(386)
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés ¹⁾	3 257	1 745	894	521	1 174	1 113	100	(352)	(952)	(386)	4 473	2 641
Variation du fonds de roulement hors trésorerie											(24)	2 077
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation											4 449	4 718

- 1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités pour refléter ce changement.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Sables pétrolières		Exploration et production		Raffinage et commercialisation		Siège social et éliminations		Impôt sur le résultat ¹⁾		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat ¹⁾	4 008	1 656	2 643	1 188	4 177	2 268	(2 050)	(1 596)	–	–	8 778	3 516
Ajustements pour :												
Charge d'amortissement et d'épuisement et pertes de valeur	6 847	3 348	(235)	195	618	610	91	67	–	–	7 321	4 220
Charge de désactualisation	185	179	45	43	6	5	(1)	–	–	–	235	227
Perte de change latente (profit de change latent) sur la dette libellée en dollars américains	–	–	–	–	–	–	929	(88)	–	–	929	(88)
Variation de la juste valeur des instruments financiers et des stocks de négociation	(87)	(74)	5	(39)	71	50	–	–	–	–	(11)	(63)
(Profit) perte à la cession d'actifs	(2)	–	65	–	(10)	(18)	–	(7)	–	–	53	(25)
Perte à l'extinction d'une dette à long terme	–	–	–	–	–	–	–	80	–	–	–	80
Rémunération fondée sur des actions	73	25	1	1	20	13	67	41	–	–	161	80
Règlement de passifs liés au démantèlement et à la remise en état	(203)	(174)	(19)	(2)	(12)	(11)	(1)	–	–	–	(235)	(187)
Autres	81	156	(46)	–	28	45	(2)	50	–	–	61	251
Charge d'impôt sur le résultat exigible	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 380)	(898)	(3 380)	(898)
Fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés ¹⁾	10 902	5 116	2 459	1 386	4 898	2 962	(967)	(1 453)	(3 380)	(898)	13 912	7 113
Variation du fonds de roulement hors trésorerie											(2 156)	2 036
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation											11 756	9 149

1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur les fonds provenant de (affectés à) l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités pour refléter ce changement. Se reporter à la rubrique « Impôt sur le résultat » du rapport de gestion pour une analyse de l'impôt sur le résultat.

Dettes nette et dette totale

La dette nette et la dette totale sont des mesures financières hors PCGR que la direction utilise pour analyser la situation financière de la Société. La dette totale se compose de la dette à court terme, de la tranche courante de la dette à long terme, de la tranche courante des obligations locatives à long terme, de la dette à long terme et des obligations locatives à long terme (qui sont toutes des mesures conformes aux PCGR). La dette nette correspond à la dette totale diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (une mesure conforme aux PCGR).

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Dettes à court terme	2 837	1 284
Tranche courante de la dette à long terme	–	231
Tranche courante des obligations locatives à long terme	305	310
Dettes à long terme	13 496	13 989
Obligations locatives à long terme	2 605	2 540
Dettes totales	19 243	18 354
Moins la trésorerie et ses équivalents	4 659	2 205
Dettes nettes	14 584	16 149

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière hors PCGR calculée en déduisant des fonds provenant de l'exploitation ajustés, les dépenses en immobilisations, y compris les intérêts incorporés à l'actif. Les flux de trésorerie disponibles rendent compte de la trésorerie disponible pour accroître les distributions aux actionnaires et réduire la dette. La direction utilise cette mesure pour évaluer la capacité de la Société à accroître les distributions aux actionnaires et à financer ses investissements de croissance.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 449	4 718	11 756	9 149
(Ajouter) déduire la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(24)	2 077	(2 156)	2 036
Fonds provenant de l'exploitation ajustés	4 473	2 641	13 912	7 113
Moins les dépenses en immobilisations, y compris les intérêts incorporés à l'actif ¹⁾	(1 379)	(1 221)	(3 685)	(3 371)
Flux de trésorerie disponibles	3 094	1 420	10 227	3 742

1) Exclut des dépenses en immobilisations liées à des actifs détenus en vue de la vente de 38 M\$ au troisième trimestre de 2022 et de 93 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2022.

Incidence de l'évaluation des stocks selon la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS ») sur le résultat net du secteur R&C

Les PCGR exigent que l'évaluation des stocks soit faite selon la méthode PEPS. Pour Suncor, cette exigence se traduit par un décalage entre les prix de vente des produits raffinés, qui rendent compte des conditions courantes du marché, et le coût des ventes comptabilisé au titre des charges d'alimentation connexes des raffineries, qui reflète les conditions de marché lors de l'achat des matières premières. Ce décalage entre l'achat et la vente peut s'étirer sur une période allant de plusieurs semaines à plusieurs mois et est influencé par les délais de livraison du brut après l'achat (qui peuvent atteindre plusieurs semaines dans le cas du brut extracôtier de provenance étrangère), par les niveaux des stocks de brut régionaux, par les délais de raffinage, par les délais de transport jusqu'aux circuits de distribution et par les niveaux de stocks de produits raffinés régionaux.

Suncor prépare et présente une estimation de l'incidence du recours à la méthode d'évaluation des stocks PEPS plutôt que de la méthode DEPS. La direction utilise cette information pour analyser la performance au chapitre de l'exploitation de la Société et pour la comparer avec celle des raffineries comparables qui sont autorisées à évaluer les stocks selon la méthode DEPS en vertu des PCGR des États-Unis.

L'estimation de la Société ne provient pas d'un calcul normalisé et, par conséquent, elle pourrait ne pas être directement comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Elle ne doit donc pas être prise en considération isolément ni remplacer les mesures de la performance établies selon les PCGR ou les PCGR des États-Unis.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs et les mesures financières hors PCGR

Le présent communiqué contient certaines informations et certains énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs et les autres informations reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19, dont la situation entourant la pandémie et la possibilité que surviennent de prochaines vagues, ainsi que toute politique à l'égard des restrictions commerciales actuelles, des mesures de confinement ou des interdictions visant les rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel; l'incertitude liée aux conflits géopolitiques; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers. Tous les énoncés et les informations traitant de prévisions ou de projections au sujet de l'avenir, ainsi que les autres énoncés et informations au sujet de la stratégie de croissance de Suncor, de ses prévisions courantes et futures en matière de dépenses en immobilisations ou de décisions d'investissement, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats d'exploitation et des résultats financiers, des activités de financement et d'investissement futures et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », « prévu », « a l'intention de », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « futur », « avenir », « potentiel », « occasion », « priorité », « stratégie » et autres expressions analogues. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué font référence aux éléments suivants : les énoncés concernant l'accord conclu par Suncor visant l'acquisition de la participation directe de 21,3 % de Teck dans Fort Hills, y compris les avantages qui devraient en découler, le moment de la réalisation et l'opinion de Suncor selon laquelle l'acquisition s'insère bien dans sa stratégie et concorde avec l'accent mis sur ses actifs essentiels et qu'elle reflète sa confiance à l'égard de la valeur à long terme du projet Fort Hills; les énoncés à l'égard de Fort Hills, notamment ceux liés aux volumes attendus; les énoncés concernant la fourchette cible de dette nette de 12 G\$ à 15 G\$ visée par Suncor pour 2025, le fait que la Société s'estime toujours en bonne voie de respecter le cadre de répartition du capital qu'elle s'est fixé et le fait que la Société accroîtra la part allouée au rachat d'actions à 75 % d'ici la clôture du premier trimestre de 2023; le fait que Suncor s'engage à améliorer son rendement sur le plan de la sécurité et de l'exploitation, et les mesures qu'elle compte prendre pour ce faire afin de réaliser ses priorités en matière d'excellence opérationnelle, et l'objectif de Suncor visant à accroître sa rentabilité en concentrant ses investissements sur des initiatives à forte valeur ajoutée propices à l'atteinte de ses cibles en matière de flux de trésorerie disponibles supplémentaires tout en continuant à revoir et à simplifier son portefeuille pour optimiser ses activités de base; la prévision de Suncor selon laquelle la clôture de la vente de ses actifs éoliens et solaires aura lieu au premier trimestre de 2023 et ses attentes concernant le produit brut qu'elle en tirera, ainsi que les énoncés concernant la vente potentielle du portefeuille d'actifs du secteur E&P de Suncor au Royaume-Uni, y compris l'attente selon laquelle elle sera conclue d'ici 12 mois; les énoncés concernant l'examen stratégique du réseau d'établissements de détail des activités en aval de Suncor, notamment les objectifs, la méthodologie et le calendrier prévu de l'examen à effectuer; les énoncés concernant l'objectif de Suncor en matière de flux de trésorerie disponibles supplémentaires, notamment en ce qui a trait aux initiatives stratégiques qui devraient contribuer à l'atteinte de cet objectif, et le fait que la Société s'attend à dégager une tranche additionnelle de 400 M\$ au titre des flux de trésorerie disponibles supplémentaires en 2022, essentiellement grâce à la mise en œuvre d'initiatives axées sur le numérique, les processus et la technologie; le fait que Suncor estime que la vente des actifs en Norvège, la vente de ses actifs éoliens et solaires et la vente du portefeuille d'actifs du secteur E&P au Royaume-Uni lui permettront de concentrer davantage son attention sur ses activités de base; les attentes concernant l'exploitation de l'actif Syncrude par Suncor, notamment le fait que Suncor demeure en bonne voie de réaliser, en 2022, des synergies brutes annuelles de 100 M\$ pour les propriétaires de la coentreprise Syncrude ainsi que des synergies brutes annuelles supplémentaires de 200 M\$ en 2023-2024; le fait que Suncor a l'intention de continuer à respecter son cadre de répartition du capital, d'accélérer son plan de répartition du capital et d'affecter des flux de trésorerie disponibles supplémentaires conformément à celui-ci, tout en

répartissant les fonds excédentaires entre les rachats d'actions et le remboursement de la dette selon le niveau de la dette nette et le moment où elle prévoit atteindre ce niveau de la dette nette; les énoncés concernant l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement de Terra Nova et le projet visant à prolonger la durée de vie de cet actif, notamment les énoncés selon lesquels l'actif est en voie de revenir au Canada au quatrième trimestre de 2022 et d'amorcer une reprise sécuritaire de ses activités au début de l'exercice 2023; les énoncés concernant l'ambition de Suncor d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et l'opinion selon laquelle le projet de captage du carbone envisagé par l'Alliance Nouvelles voies sera une pièce maîtresse pour atteindre la carboneutralité; les perspectives de Suncor pour l'ensemble de l'exercice en ce qui a trait au taux d'impôt réglementaire au Royaume-Uni et au taux de change \$ CA/\$ US pour l'exercice complet, de même que les hypothèses à l'égard des perspectives concernant le contexte commercial en ce qui a trait au Brent Sullom Voe, au WTI à Cushing, au WCS à Hardisty, à la marge de craquage 2-1-1 au port de New York et au cours au comptant au carrefour AECO. En outre, tous les autres énoncés et renseignements traitant de la stratégie de croissance de Suncor, de ses décisions en matière de dépenses et d'investissements prévus et futurs, des prix des marchandises, des coûts, des calendriers, des volumes de production, des résultats opérationnels et des résultats financiers, et de l'incidence prévue des engagements futurs, constituent des énoncés prospectifs. Certains énoncés et renseignements prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend », « prévoit », « estimations », « planifie », « prévu », « entend », « croit », « projets », « indique », « pourrait », « se concentre », « vision », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « peut » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses que la Société a formulées à la lumière des informations qui étaient à sa disposition au moment où les présents énoncés ont été formulés, et en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves; les répercussions négatives actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19, dont la situation entourant la pandémie et la possibilité que surviennent de prochaines vagues, ainsi que toute politique à l'égard des restrictions commerciales actuelles, des mesures de confinement ou des interdictions visant les rassemblements; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et du matériel; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois applicables et les politiques gouvernementales; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et des infrastructures; la capacité de tiers à remplir leurs obligations envers Suncor; l'élaboration et l'exécution de projets; et la réception en temps utile des approbations des autorités de réglementation et des tiers.

Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon significative de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés ou renseignements prospectifs. Le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

*La notice annuelle de Suncor et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 23 février 2022, le formulaire 40-F daté du 24 février 2022, le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2022 daté du 2 novembre 2022 (le « **rapport de gestion** ») et les autres documents que Suncor dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses significatives et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en en faisant la demande par courriel à invest@suncor.com, en téléphonant au 1-800-558-9071, ou en consultant le site Internet de Suncor à l'adresse suncor.com/fr-CA/FinancialReports ou le profil de la Société sur SEDAR au sedar.com ou sur EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.*

Mise en garde – BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) en supposant qu'un baril est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Tout chiffre présenté en bep peut être trompeur, surtout si on l'emploie de façon isolée. Le ratio de conversion d'un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel à six mille pieds cubes de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence énergétique applicable surtout à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de la valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse.

Le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2022 de Suncor, les états financiers et les notes (non audités) peuvent être téléchargés à partir du profil de la Société sur SEDAR au [sedar.com](https://www.sedar.com) ou sur EDGAR au [sec.gov](https://www.sec.gov), ou du site Web de Suncor, au [suncor.com/fr-CA/FinancialReports](https://www.suncor.com/fr-CA/FinancialReports).

Pour écouter la webdiffusion portant sur les résultats du troisième trimestre de Suncor, veuillez visiter [suncor.com/webdiffusions](https://www.suncor.com/webdiffusions).

Suncor Énergie est la plus importante société énergétique intégrée du Canada. Les activités de Suncor sont reliées notamment à la mise en valeur, à la production et la valorisation des sables pétrolifères, à la production pétrolière et gazière extracôtière, au raffinage du pétrole au Canada et aux États-Unis, et à son réseau de distribution des ventes au détail et en gros Petro-Canada^{MC} (comprenant la Transcanadienne électrique^{MC}, un réseau pancanadien de bornes de recharge rapide de véhicules électriques). Suncor exploite des ressources pétrolières tout en faisant progresser la transition vers un avenir sobre en carbone en misant sur les énergies et les carburants renouvelables et l'hydrogène. Elle exerce également des activités de négociation de l'énergie axées principalement sur la commercialisation et la négociation de pétrole brut, de gaz naturel, de sous-produits, de produits raffinés et d'électricité. Suncor s'est distinguée pour sa performance et la transparence de ses informations sur l'indice de durabilité Dow Jones, l'indice FTSE4Good et l'indice du CDP. La Société a également intégré l'indice boursier UN Global Compact 100 (Pacte mondial des Nations Unies). Les actions ordinaires de Suncor sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole SU.

– 30 –

Pour en savoir plus sur Suncor, visitez notre site Web à [suncor.com](https://www.suncor.com) ou suivez-nous sur Twitter [@Suncor](https://twitter.com/Suncor)

Demandes des médias :

1-833-296-4570

media@suncor.com

Demandes des investisseurs :

1-800-558-9071

invest@suncor.com

- 1) Au premier trimestre de 2022, afin d'être conforme à la façon dont la direction évalue la performance des secteurs, la Société a revu sa présentation sectorielle pour refléter les résultats sectoriels avant la charge d'impôt sur le résultat et présenter l'impôt sur une base consolidée. Ce changement de présentation n'a aucune incidence sur le résultat net consolidé, le résultat d'exploitation ajusté et les fonds provenant de l'exploitation ajustés. Les chiffres des périodes comparatives ont été retraités pour refléter ce changement.
- 2) L'incidence estimative de l'évaluation selon la méthode d'évaluation des stocks du dernier entré, premier sorti (« DEPS ») est une mesure financière hors PCGR. L'évaluation des stocks selon la méthode PEPS tient compte de l'incidence des activités de gestion du risque marchandises.